

Je sais que s'il y a une différence, la consommation légale de drogues par tête au Canada est inférieure à celle du Royaume-Uni. Cela ne veut pas dire qu'il faille en déduire quoi que ce soit d'important mais c'est un fait dont il faut tenir compte lorsqu'on essaie d'établir une comparaison entre les problèmes de la narcomanie propres à chacun de ces deux pays. Si le Royaume-Uni et la France possèdent un meilleur mode de contrôle j'aimerais certainement qu'on me l'explique pour constater s'il y a quelque chose d'erroné dans notre méthode. Si leur chiffre de 300 est juste et si le nôtre de 3,000 est exact il y a sans doute quelque chose qui ne va pas dans notre méthode en l'absence d'une explication convenable, mais je trouve qu'il est difficile d'accepter les chiffres que j'ai sous les yeux concernant la narcomanie dans d'autres pays. Ces chiffres ont été soumis aux Nations Unies. Ils n'ont pas été fournis par le Secrétariat des Nations Unies mais ont été soumis aux Nations Unies par des fonctionnaires chargés des problèmes relatifs à l'application de la loi dans ces divers pays.

J'ai cru opportun de dire quelques mots à ce sujet parce qu'on a vanté à l'envie les mérites et la supériorité de la méthode britannique par rapport à la nôtre et cherché à discréditer nos façons de résoudre les problèmes des drogues narcotiques. Si quelqu'un est en mesure de m'expliquer la différence qu'il peut y avoir entre la méthode britannique et la méthode canadienne j'en serais fort heureux. Si quelqu'un peut m'expliquer pourquoi la population narcomane du Royaume-Uni serait presque nulle comparativement à celle du Canada je lui serais certes gré de son explication.

L'hon. M. HOWDEN: N'existe-t-il pas de maisons de détention pour les narcomanes là-bas sous traitement?

L'hon. M. MARTIN: Nous n'avons pu trouver aucune raison satisfaisante pouvant expliquer les prétendues différences.

Recommandations au Comité: J'aimerais vous faire quelques recommandations qui serviront de fond aux témoignages que vous entendrez. Peut-être souhaitez-vous connaître le nom de quelques personnes qui, parmi d'autres, pourraient venir vous éclairer; si tel est votre désir, je puis vous proposer les noms suivants: D<sup>r</sup> G. D. W. Cameron, sous-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social; M. K. C. Hossick, chef du bureau des stupéfiants; D<sup>r</sup> C. A. Roberts, directeur du service de l'hygiène mentale; D<sup>r</sup> G. H. Stevenson, dont je vous ai déjà mentionné le nom; D<sup>r</sup> Harris Isbell, directeur du service des recherches de l'Institution de Lexington, l'homme qui a probablement fait le plus de recherches sur l'ensemble de ce problème; D<sup>r</sup> L.-P. Gendreau, sous-commissaire des pénitenciers du Canada; D<sup>r</sup> Karl Stern, de la section de la psychiatrie de l'Université d'Ottawa; D<sup>r</sup> Alastair A. MacLeod, de Montréal, et monsieur le professeur Stokes de l'Université de Toronto. Je vous ai déjà proposé d'inviter le D<sup>r</sup> Lowery, directeur de l'Institution de Lexington. Sans doute y en a-t-il bien d'autres. Cette liste n'est donc pas unique et je vous la soumets à titre de proposition.

Le Commissaire L. H. Nicholson de la G.R.C. m'autorise à vous dire qu'il verra à ce que des officiers de son Corps puissent venir témoigner sur l'aspect du problème qui relève de leurs attributions.

Outre les personnes précitées, il existe plusieurs groupes et agences vivement intéressés au problème des drogues narcotiques, auxquels le Comité tiendra à fournir l'occasion de venir soumettre leurs idées. Je ne veux pas vous laisser l'impression que vous ne devez pas inviter quiconque capable d'éclairer d'une manière ou de l'autre cet important problème. A cet égard, nous n'avons pas l'esprit étroit; notre souci est d'assurer l'application des meilleures méthodes pour faire face à tous les aspects du problème. J'ai seulement tenté de vous indiquer le nom de personnes dont le travail les rattache de loin ou de près à l'aspect officiel de la question et qui seront, à mon avis, en mesure de vous fournir des renseignements de bonne source.